

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00.

Nombre de membres en exercice :	15
Présents	11
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Noël MULLER, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Denise HERTH, M. Charles GRAFF, Mme Natacha MEYER, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Patricia ROLLAND, Mme Valérie GRENON, Mme Catherine WEIGEL	
Absents excusés et non représentés	1
Mme Karine RISBOURG	
Absents non excusés :	0
Ont donné procuration :	3
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Adrienne CAMPILLO à Mme Catherine WEIGEL	
M. Michel JENATTON à M. Charles GRAFF	
Secrétaire de séance : Mme Catherine WEIGEL	
Secrétaire auxiliaire de séance : Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire générale de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

// ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) AMENAGEMENT DE LA RUE DU REPOS – AVENANT N°1

Ce point est approuvé à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

A) DESIGNATION DU REFERENT DE LA COMMUNE D'ESCHENTZWILLER AU SEIN DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION

Ce point est approuvé à l'unanimité.

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

NEANT

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

NEANT

VII/ DIVERS

A) REMERCIEMENTS

B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h40.



Le Maire,
Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire